



COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 24 AVRIL 2018

Nous boycottons ce premier CTL !!!!

La section **FO DGFIP 73** n'a pas d'autre solution que de ne pas se rendre pour siéger à cette première convocation de ce CTL, ce comme les deux autres sections syndicales CGT et Solidaires, hormis la CFTC qui ne se joint pas à l'intersyndicale. Le Dialogue Social est en panne sèche...

Nous déplorons le manque total de Dialogue Social au niveau de la Direction Générale, qui transmet le flambeau aux Directions Départementales, chargées de faire le sale boulot...

Le premier point de l'ordre du jour portait sur la modification des horaires d'ouverture de la Trésorerie de Saint-Michel de Maurienne, et du SPF CHAMBERY 1 et SPFE CHAMBERY 2. FO DGFIP s'interroge sur la disparition du SPFE CHAMBERY 2... En effet, dans la convocation la Direction Départementale relate: « Modification des horaires du SPFE et du SPF1 », sont-ils déjà fusionnés sans consultation préalable du CHSCT et du CTL... S'agissant de Saint-Michel de Maurienne, après la fermeture de la gare, est-on au crépuscule de la fermeture de la Trésorerie... Quid de la fermeture, la Direction Départementale semble pressée le pas pour la fermeture d'un jour supplémentaire, alors que le personnel s'y oppose fermement !!!

Le deuxième point portait sur l'organisation départementale du PCRП au 1^{er} septembre 2018. Dès le 10 mars 2017 **FO DGFIP 73** vous alertait sur la mise en place du PCRП qui entraînait déjà des dysfonctionnements sur le plan du pilotage et du management qui provoquait un retard important aux objectifs assignés pour les DFE (dossiers à forts enjeux). Concernant le Dialogue Social, la Direction Générale préconise une nouvelle fois le minimum et bien souvent utilise la Pseudo Concertation, et préconise à la Direction Locale de régler les problèmes locaux en leur laissant le témoin... Depuis le 1^{er} avril 2018, et ce n'est pas un poisson, le PCRП n'a plus de pilote, l'interim est toutefois assuré par M VASSEUR. **Faut-il lancer une offre d'emploi, notre Direction semblant manquer cruellement de cadres A+, relayé par leur propos éloquent : « dans un contexte où l'encadrement est rare »**

Le troisième point portait sur l'évolution de la gestion des recettes non fiscales (RNF) au 1^{er} septembre 2018. La Savoie semble, dans un premier temps, éviter le transfert de ce service, au contraire de la Haute Savoie qui perd la gestion des RNF, puisque la Savoie cumule la fonction d'assignataire et celle chargée du recouvrement des autres créances. **Grâce au maintien de la Cour d'Appel de Chambéry, nous récupérons le volet justice.** Toutefois les taxes d'aménagement seront dorénavant gérées par le département de l'Ain. **Ouf, la mutualisation Savoie – Haute-Savoie n'aura pas lieu pour ce service !!! Même mieux, création d'un emploi B à la DDFIP de la Savoie !!!**

Le quatrième point portait sur l'organisation rénovée des ressources humaines en environnement SIRHIUS au 1^{er} janvier 2019 en Savoie. Suite aux recommandations de la Cour des Comptes, SIRHIUS est mis en place au 26 mai 2018. Des informations complémentaires vous seront données dans quelques jours, en particulier le 03 mai et le 22 mai 2018....

Le cinquième point portait sur le bilan de la formation professionnelle 2017 et du programme 2018. Nous sommes à l'aube d'un changement radical du travail au quotidien des agents. Sont-ils prêts à cette reconversion ou à la mobilité forcée... **Silence, on ne vous a rien dit !!!**

Tous gagnants grâce au dialogue social !!!



Le 22 MAI
Tous en GRÈVE



Tous ensemble pour les revendications

- ▶ Revalorisation du point d'indice pour l'ensemble des 3 Fonctions Publiques
- ▶ Maintien des statuts
- ▶ Non à la prime au mérite
- ▶ Abrogation du jour de carence
- ▶ Création d'emplois statutaires

Sans mission ni service, il n'y a plus ni agent ni règles de gestion à défendre